



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion d'août 2005



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

Nouveaux médicaments :

Luveris [*Lu-ve-risse*] (flacon de 75 unités de lutropine alpha) est offert par Serono Canada Inc. sous forme d'injections sous-cutanées. Il est administré en association avec un autre médicament (Gonal-f) pour le traitement de la stérilité chez la femme. Luveris est le seul produit de cette classe de fécondostimulants qui est dérivé de source pure (et non d'urine). Il coûte environ 67,50 \$ par flacon. Luveris exercera un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments qui imposent un plafond en dollars ou un nombre maximal de cycles de traitements de la stérilité.

Tarceva [*Tar-ce-va*] (erlotinib à 25 mg, 100 mg et 150 mg) est offert par Hoffmann-La Roche limitée sous forme de comprimés. Tarceva est utilisé pour le traitement des patients qui souffrent d'un cancer du poumon non à petites cellules avancé ou métastatique après l'échec d'autres traitements antinéoplasiques. La posologie est de 150 mg/jour. De rares cas de maladie pulmonaire grave ont été rapportés, y compris certains décès. L'incidence du cancer du poumon au Canada (1995) était de 60 par 100 000 (0,06 %), 56 % de ces cas environ ayant progressé jusqu'à un cancer du poumon non à petites cellules. L'incidence globale a chuté depuis les années 1990.

Tarceva remplacera certains cycles de chimiothérapie qui auraient été payés normalement par l'hôpital. Iressa, un autre médicament oral actuellement sur le marché, est également indiqué pour traiter le cancer du poumon tout comme Tarceva. Par conséquent, il n'y aura qu'un transfert minimal de coût du milieu hospitalier vers les payeurs privés. Sur une base quotidienne, Iressa et Tarceva ont des coûts similaires, soit 75 \$ par jour pour Iressa et 80 \$ par jour pour Tarceva. Étant donné qu'Iressa a représenté 0,04 % des dépenses d'ESI Canada en médicaments entre juillet 2004 et juillet 2005, nous prévoyons que Tarceva exercera un impact minimal sur les régimes d'assurance privés.

Tramacet [*Tra-ma-cet*] (chlorhydrate de tramadol/acétaminophène à 37,5 mg/325 mg) est offert par Janssen-Ortho Inc. sous forme de comprimés. Il s'agit d'un nouveau produit d'association renfermant deux médicaments : le tramadol (un opiacé) et l'acétaminophène générique (Tylenol). Tramacet est utilisé pour traiter la douleur aiguë pendant une durée allant jusqu'à cinq jours. Le tramadol est sur le marché dans d'autres pays depuis 1977 et possède moins de risque d'usage abusif que les autres opiacés. Plusieurs analgésiques sont actuellement offerts pour le traitement de la douleur aiguë et Tramacet est le plus coûteux à 0,62 \$ par comprimé, comparativement au générique Percocet (oxycodone et acétaminophène) à 0,29 \$. Tramacet constitue une autre option de traitement pour les patients et il devrait exercer un impact minimal sur les régimes d'assurance privés.

Angeliq [*An-je-lik*] (estradiol, drospirénone à 1 mg/1 mg) est offert par Berlex Canada Inc. sous forme de comprimés. Angeliq est une nouvelle hormonothérapie substitutive (HTS) associative. Il atténue les symptômes typiques de la ménopause et prévient l'ostéoporose. En raison de sa faible dose, il risque moins de provoquer des caillots sanguins, comparativement à la dose standard de 2 mg. Angeliq est semblable aux HTS actuellement offertes, bien qu'il soit doté d'une composante progestative différente (drospirénone). Nous

*Optimiser la
valeur des
régimes
d'assurance
médicaments
et dentaires*

Volume 7
N° 11

5 oct.
2005



ESI CANADA®

www.esi-canada.com



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion d'août 2005

page 2



Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

prévoyons qu'Angeliq exercera un impact minimal sur les régimes d'assurance des employeurs, puisque la classe des HTS n'a représenté qu'environ 0,31 % des dépenses d'ESI Canada en médicaments en 2004.

Aclasta [*A-klas-ta*] (acide zolédronique à 5 mg/100 ml) est offert par Novartis Pharma Canada Inc. sous forme de perfusions intraveineuses (injection lente dans une veine). Aclasta est indiqué pour traiter la maladie de Paget, une maladie osseuse chez l'homme et la femme. Zometa et Aredia sont d'autres médicaments utilisés pour traiter le cancer lorsqu'il y a atteinte osseuse ou augmentation des taux sanguins de calcium. Il en coûte environ 650 \$ pour un cycle de traitement, ce qui correspond au prix des médicaments oraux actuellement utilisés pour cette maladie (p. ex., Fosamax et génériques, Actonel – de 450 à 680 \$ et Aredia, de 560 à 1 230 \$). Aclasta peut être administré à l'extérieur du cadre hospitalier. Puisque son prix est comparable à celui des traitements médicamenteux existants, on s'attend à ce qu'il exerce un impact minimal sur les régimes d'assurance privés.

Nouvelles indications :

En ce qui concerne les médicaments énumérés ci-dessous, nous prévoyons que les nouvelles indications exerceront un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs, à moins d'avis contraire.

Remicade [*Re-mi-ka-de*] (infliximab à 100 mg/flacon) est offert par Centocor Inc. sous forme de perfusions intraveineuses (injection lente dans une veine). Remicade est désormais indiqué pour traiter la spondylite ankylosante (SA), une maladie qui provoque une inflammation au niveau de la colonne vertébrale et des grosses articulations; elle touche de 0,05 à 1,8 % de la population. Auparavant, Remicade n'était indiqué que pour traiter la polyarthrite rhumatoïde (PR) et la maladie de Crohn. Pour traiter la SA, sa posologie est calculée en fonction du poids, à raison de 5 mg/kg et est administrée à des intervalles de 0, 2 et 6 semaines, puis à toutes les 6 à 8 semaines. Le traitement actuellement reconnu pour traiter la SA est l'exercice et les AINS (ibuprofène); 75 % des patients répondent adéquatement au traitement. Remicade sera réservé aux sujets qui ne répondent pas à ces modalités thérapeutiques. Le coût du traitement est d'environ 24 000 à 33 000 \$ par année, ce qui représente 6 000 à 14 000 \$ de plus que pour le traitement de la PR. Même si la plupart des patients atteints de SA n'auront pas besoin de Remicade, nous prévoyons que cette nouvelle indication exercera un impact modéré sur les régimes d'assurance privés.

Nouvelles formes posologiques :

Pour les médicaments énumérés ci-dessous, nous prévoyons que leurs nouvelles formes posologiques exerceront un impact minimal sur les régimes privés d'assurance médicaments des employeurs, à moins d'avis contraire.

Lipidil EZ [*Li-pi-dil iz*] (fénofibrate à 48 mg et 145 mg) est offert par Fournier Pharma Inc. sous forme de comprimés. Lipidil EZ est une nouvelle préparation de Lipidil Supra. Avec Lipidil EZ, des doses plus faibles du principe actif offrent une efficacité similaire aux doses plus fortes des préparations Supra (p. ex., 145 mg vs 160 mg). Des études ont démontré qu'à titre d'hypocholestérolémiant, Supra à 160 mg est doté de la même efficacité/tolérabilité que la préparation « Micro » plus ancienne à 200 mg. Avec chaque nouvelle préparation, les doses efficaces diminuent, mais rien n'indique que les résultats cliniques sont supérieurs. On s'attend à ce que Lipidil EZ exerce un impact minimal sur les régimes d'assurance privés étant donné que le prix du comprimé est semblable à celui de la préparation Supra (48 mg à 0,54 \$, 145 mg à 1,24 \$).

Volume 7
N° 11

5 oct.
2005



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion d'août 2005

page 3



Énoncés quant à l'impact

Impact minimal

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
2. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Impact modéré

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est supérieur au coût moyen des autres médicaments employés pour traiter la même affection.
2. On s'attend à ce que l'utilisation de ce nouveau médicament soit supérieure à la moyenne en raison de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Auteure : Becky Chin, B.Sc.Pharm.

Rédacteur en chef : Steven Semelman, B.Sc. Pharm, Pharm. D.

Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

Volume 7
N° 11

5 oct.
2005